

Conditions générales de vente

1. Généralités

Les présentes « Conditions générales de vente » sont applicables entre DIXI Polytool SA, en qualité de vendeur, et l'acheteur ; elles engagent mutuellement les parties. D'autres conditions ne s'appliquent que lorsque celles-ci ont été expressément convenues par écrit entre les parties.

En passant commande, l'acheteur déclare expressément vouloir acquérir la marchandise commandée. Le contrat est conclu par la confirmation expresse de la commande par DIXI Polytool SA.

Le contenu des prospectus publicitaires et des catalogues ainsi que les indications dans la documentation technique et sur le site internet de DIXI Polytool SA sont donnés à titre informatif et n'ont pas valeur contractuelle.

Pour les outils spéciaux, l'acheteur endosse la responsabilité de l'exactitude des indications fournies (dessins, cotes, tolérances, etc.). Afin d'éviter les erreurs et les frais qui s'en suivent, ces indications doivent toujours être transmises par écrit. Les outils spéciaux ne sont ni repris, ni échangés.

2. Prix

Les prix indiqués dans les documents de DIXI Polytool SA correspondent aux tarifs en vigueur lors de la mise sous presse ou de la publication du catalogue ou des documents tels que listes de prix, etc. Les ajustements de prix consécutifs à l'évolution du marché, au renchérissement ou à des ajustements de cours demeurent réservés en tout temps et ne supposent pas d'avis préalable.

- Les prix de vente s'entendent hors TVA
- Le montant net minimum des commandes hors Suisse est fixé à CHF 75.–.
- Les coûts supplémentaires tels que : frais d'emballage, de douane, impôts, assurance, transport, etc., sont facturés indépendamment des Incoterms et des options d'envoi choisies ou convenues au moment de la commande.
- Les protocoles de contrôle (certificats) particuliers, édités sur demande, sont facturés en sus.
- La totalité des frais bancaires est à la charge de l'acheteur.

3. Commande

Les commandes orales (téléphoniques ou par l'intermédiaire d'un commercial), d'un montant supérieur à CHF 500.- sont confirmées par écrit par DIXI Polytool SA. La confirmation écrite fait foi. Les commandes marché (commandes cadre ou encore commandes sur appel) ne sont acceptées que sous la forme écrite. A défaut de commande écrite, l'acheteur s'engage par sa signature sur la confirmation de commande. Les contrats signés par un collaborateur de la société acheteuse engage cette dernière et ce, quel que soit le statut du collaborateur dans l'entreprise. En cas de départ du collaborateur ayant engagé la société acheteuse par sa signature, le contrat reste intégralement valable.

Les commandes marché sont conclues sur une durée de 12 mois à compter du délai figurant sur la confirmation de commande. L'acheteur s'engage à appeler la totalité de sa commande marché dans ce délai de 12 mois. A l'échéance du contrat, les éventuels soldes sont livrés et facturés dans leur totalité.

4. Conditions de livraison

Les produits de DIXI Polytool SA sont livrables départ des usines de DIXI Polytool SA (Incoterm 2022 : EXW).

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et ne lient pas DIXI Polytool SA. Ils sont donnés au plus juste et respectés au mieux des circonstances

En l'absence d'instructions particulières, DIXI Polytool SA choisit le mode d'expédition lui paraissant

le plus avantageux. En cas d'envoi express, DIXI Polytool SA facture les frais supplémentaires de transport.

Pour des exécutions spéciales, DIXI Polytool SA se réserve le droit de livrer en plus ou en moins 10 % de la quantité commandée (mais au minimum une pièce).

Des livraisons partielles demeurent réservées dans la mesure où cela apparaît judicieux pour traiter la commande de manière efficace.

Les dommages dus au transport doivent être signalés immédiatement à l'entreprise de transport en charge de la livraison.

Les emballages sont facturés séparément et ne sont pas repris. Les exceptions sont spécialement mentionnées.

Les profits et les risques passent à l'acheteur au moment de la remise de la livraison. Des dispositions contraires demeurent réservées en fonction des Incoterms définis entre DIXI Polytool SA et l'acheteur.

Dans la mesure où la marchandise commandée n'est plus livrable, l'acheteur est libre de renoncer à sa commande ou de choisir un article de remplacement proposé.

L'acheteur doit s'informer du fait que l'exportation de certains produits peut être soumise à des limitations et à une autorisation. L'acheteur s'engage à respecter strictement toutes les dispositions légales applicables.

5. Droit de restitution

Les retours de marchandise sont acceptés uniquement après accord préalable. La date de livraison et le numéro du bulletin de livraison devront impérativement être indiqués. Les marchandises suivantes ne peuvent pas être reprises :

- Les fabrications spéciales (outil SP)
- Les articles qui ne font pas ou plus partie de l'assortiment de DIXI Polytool SA
- Les articles qui présentent des traces d'utilisation ou sans leur emballage original
- Les articles dont la livraison date de plus de 12 mois

Pour le travail engendré et la remise en état, DIXI Polytool SA se réserve le droit de réduire le montant de l'avoir en conséquence à hauteur de 20% et pour les livraisons datant de plus de 6 mois, 50 %.

6. Conditions de paiement

Les marchandises livrées sont payables sous 30 jours net, sans escompte, à compter de la date de facturation. Les déductions injustifiées sont toujours refacturées. En cas de retard de paiement, DIXI Polytool SA se réserve le droit de facturer 10 % d'intérêts moratoires. En cas de non-paiement DIXI Polytool SA se réserve le droit d'engager une procédure de poursuites. Ces conditions sont applicables tant aux commandes ponctuelles qu'aux appels liés à une commande marché.

Les factures de DIXI Polytool SA sont transmises de manière électronique via e-mail. Les factures papier sont fournies sur demande et facturées CHF 3.- par document.

La marchandise en consignment est soumise à un contrat spécifique et demeure la propriété de DIXI Polytool SA jusqu'à son paiement complet.

7. Garantie

Pour chaque livraison, l'acheteur est tenu de contrôler immédiatement après sa réception s'il y a des dommages extérieurs, une erreur de livraison ou une différence de quantité.

Les réclamations doivent être faites dans les 7 jours dès réception de la livraison. Les défauts qui apparaissent durant le délai de garantie doivent être signalés immédiatement dès leur découverte.

Toute réclamation est exclue dès lors que le produit livré est conforme aux spécifications de la confirmation de commande ou du dessin approuvé par l'acheteur. En l'absence de confirmation de commande écrite, la commande du client fait foi et aucune réclamation ne sera acceptée dès lors que le produit livré correspond à cette dernière.

Il est de la responsabilité de l'acheteur de fournir une description exacte et complète du produit désiré. Par défaut, DIXI Polytool SA applique ses normes et spécifications internes. En cas de description

incomplète laissant place à l'interprétation, aucune réclamation ou retour de marchandise ne seront acceptés.

Les réclamations ou non conformités ne peuvent être traitées par DIXI Polytool SA qu'une fois en possession des éléments nécessaires à l'analyse du problème. L'acheteur fournit : une description complète du problème rencontré, la référence complète de l'outil et son numéro de lot de fabrication, le numéro de bulletin de livraison, les outils incriminés, ainsi que tout autre élément nécessaire au traitement de la réclamation.

8. Responsabilités

DIXI Polytool SA décline dans les limites des prescriptions légales toute responsabilité pour cause de violation du contrat, d'impossibilité de fournir la prestation, de retard de livraison, de garantie ou pour tout autre motif juridique.

Lorsque les articles sont fabriqués selon les prescriptions et/ou dessin de l'acheteur, seul ce dernier supporte les conséquences d'une violation des droits d'auteur.

L'acheteur n'a en aucun cas droit à l'indemnisation de dommages qui n'ont pas été subis par l'objet même de la livraison, comme notamment des pertes de production, des pertes de jouissance, des pertes de commandes, des prétentions de tiers, des gains manqués ainsi que d'autres dommages consécutifs ou indirects.

DIXI Polytool SA ne peut être tenue responsable de tout dommage physique ou matériel résultant de l'utilisation de ses produits ou services.

9. Dispositions finales

Protection des données : Les données personnelles collectées auprès du vendeur sont traitées de manière confidentielle et avec toute la diligence requise. Il est renvoyé pour le surplus à la déclaration de protection des données disponible sur le site internet www.dixipolytool.ch.

Les dessins d'atelier et outillages servant à la production d'articles spécifiques restent la propriété de DIXI Polytool SA.

Modifications : DIXI Polytool SA se réserve le droit d'adapter ou de modifier au besoin en tout temps les présentes conditions générales.

Validité partielle : L'invalidité de certaines dispositions des présentes conditions générales ou du contrat de livraison conclu avec l'acheteur n'affecte pas la validité des autres dispositions.

Droit applicable : Le présent contrat et l'ensemble des relations juridiques entre les parties sont soumis au droit suisse interne. L'application de la CVIM est exclue.

Lieu d'exécution et for : Sous réserve de dispositions légales impératives, le lieu d'exécution et le for sont au Locle, Suisse.

Le Locle, le 02.11.2022